Saint-Agathon

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION

Août 2023

NUMERO 81

Nouvelles règles du Plui P.7

Ouverture de l'ALSH P.14

Un tissu associatif dynamique P.18

Saint-Agathon, un patrimoine riche

Sant-Eganton, ur glad frouezhus

www.ville-saintagathon.fr

INFORMATIONS MAIRIE KELEIER AN TI-KÊR

NUMÉROS utiles

• Pharmacien
Sébastien Chéret, Tél. : 02 96 44 98 78
Un service de pharmacie de garde est organisé à partir de 19h30, le soir.
Les dimanches et jours fériés s'adresser à la gendarmerie de Guingamp

• Infirmières
Claudine Guéguen, Tél. : 02 96 44 98 56
Magalie Moisan, Tél. : 06 76 66 52 36
Solene Goasdoué, Tél. : 06 76 66 52 36

• Médecin
Dr. Virgile Le Febvre (contact via Doctolib)

• Kiné
Audrey Fore, Tél. : 02 96 43 50 16

Taolenn

Sommaire

03. Edito
04. Budget, finances
06. Urbanisme, aménagement
08. Commission travaux, voirie
09. Commission affaires scolaires
15. Patrimoine Culture
16. Service bibliothèque
17. Patrimoine Culture
18. Vie associative et cuturelle
21. Informations diverses
22. Environnement et patrimoine naturel
24. Cérémonies et temps forts

OUVERTURE de la mairie au public

Téléphone : 02 96 44 95 91

Horaires :
Du lundi au jeudi de 8h30 à 12h00
et de 13h30 à 17h30
Vendredi de 8h30 à 12h00
et 13h30 à 17h00
Un samedi sur deux
de 9h00 à 12h00 (sauf juillet et août et semaine de Noël)

MÉDIATHÈQUE et bibliothèque

Espace multimédia :
mardi : 16h30 – 19h
mercredi : 15h – 19h
vendredi : 16h30 – 19h
samedi : 9h - 12h / 14h – 17h

Bibliothèque
mardi : 16h30 – 19h
mercredi : 9h - 12h / 15h – 19h
vendredi : 16h30 – 19h
samedi : 9h - 12h / 14h – 17h

HORAIRES agence postale :

9h00 à 12h00
du lundi au samedi

ACCEUIL périscolaire

7h15 à 8h40 et 16h30 à 18h45

PERMANENCE des élus

La Maire :
lundi, mardi, jeudi et vendredi
10h à 12h
sur rendez-vous

Morgane THIEUX-LAVAUR :
le samedi de 9h à 12h
sur rendez-vous

Christian NAUDIN :
le lundi de 10h à 12h
sur rendez-vous

Elisabeth PUILLANDRE :
le jeudi de 14h à 15h30 de préférence sur sur rendez-vous

Pierrot NORMANT
le mardi matin de 10h à 12h
de préférence sur rendez vous

IMPRIM'VERT
Votre imprimeur agit pour l'environnement

Ce bulletin est imprimé sur papier PEFC et dans le respect de l'environnement

Dépot légal : août 2023
Ce bulletin a été réalisé par la commission communication de Saint-Agathon.
Responsable : Pierrot Normant
Membres : P. Coat, B. Queffeulou, P. Normant, E. Puillandre, A. Etienne, L. Lemarchand, D. Nedelec, J. Le Magoarou.
Droits d'images :
Mairie, sauf mention contraire, Jean-Yves Bertrand.

Mise en page et impression :
ROUDENNGRAFIK
GUINGAMP 02 96 11 97 00

Les horaires des déchèteries de Guingamp-Paimpol Agglomération

Où ? ... Quand ?
Retrouvez les 6 déchèteries sur le territoire de votre Agglomération !

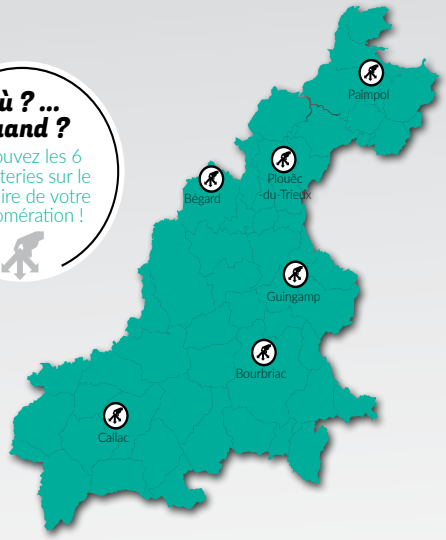

Déchèterie de Paimpol — La Lande Blanche, Paimpol — 02 96 20 91 39

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Toute l'année	08h30-12h00 14h00-18h00	08h30-12h00 14h00-18h00	08h30-12h00 14h00-18h00	08h30-12h00 14h00-18h00	08h30-12h00 14h00-18h00	08h30-12h00 14h00-18h00

Déchèterie de Plouëc-du-Trieux — ZA le Quinquiziou, Plouëc-du-Trieux — 02 96 95 10 02

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Toute l'année	09h00-12h00 13h30-17h30		09h00-12h00 13h30-17h30	09h00-12h00 13h30-17h30	09h00-12h00 13h30-17h30	09h00-12h00 13h30-17h30

Déchèterie de Bégard (SMICTOM Ménez Bré) — Ker Ar C'Halvez, Bégard — 02 96 45 34 42

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Toute l'année	09h00-18h00		09h00-18h00		09h00-18h00	09h00-18h00

Déchèterie de Guingamp — 7 rue Argoat, Saint-Agathon — 02 96 21 20 85

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Toute l'année	08h30-12h00 13h30-17h45	08h30-12h00 13h30-17h45	08h30-12h00 13h30-17h45	08h30-12h00 13h30-17h45	08h30-12h00 13h30-17h45	08h30-12h00 13h30-17h45

Déchèterie de Bourbriac — Route de Kérien, Bourbriac — 02 96 43 64 91

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Mai > Septembre	13h30-18h00		08h30-12h00 13h30-18h00		13h30-18h00	08h30-12h00 13h30-18h00
Octobre > Avril	13h30-17h30		08h30-12h00 13h30-17h30		13h30-17h30	08h30-12h00 13h30-17h30

Déchèterie de Callac — ZA de Kerguiniou, Callac — 02 96 45 89 11

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Toute l'année	08h00-12h00 14h00-18h00		08h00-12h00 14h00-18h00		08h00-12h00 14h00-18h00	08h00-12h00 14h00-18h00

Mi-Mandat - Citoyenneté

La 1ère partie du mandat s'est déroulée dans un contexte, sanitaire, financier, énergétique et démocratique qui a pénalisé les collectivités locales et perturbé leurs services.

Après 3 ans, à mi-mandat, le moment est venu de dresser un 1er bilan, de constater les actions menées et celles qui restent à mettre en œuvre.
C'est le moment pour faire le point sur notre engagement, sur la motivation de chacun, d'évaluer nos pratiques. C'est le bon moment pour insuffler une nouvelle dynamique et bien terminer le mandat.

Les projets, pour la plupart sont sur les « rails » malgré les problématiques inflationnistes.

Concernant l'aménagement de la rue de Kervingleu, après les échanges avec les riverains et les élus, une exposition publique sur le projet finalisé est prévue à la rentrée, dès la mi-septembre. L'enfouissement des réseaux est projeté en 2024 avec une finalisation d'aménagement en 2025/2026. Toujours, en matière de voirie, après des études et propositions circulatoires menées par le cabinet Ceryx, des réunions avec les communes de Guingamp et Pabu ainsi qu'avec les riverains, la rue de Kerjoly fera l'objet d'un aménagement en sens unique ascendant de Guingamp vers la RD 712. Un phasage sera proposé (marquage sur voirie, et panneaux dans un 1er temps) avant l'examen des réseaux, préalable à la réalisation définitive.

Après avoir obtenu le permis d'aménager et l'avis favorable du service Eau et Assainissement, la viabilisation du terrain du Prieuré est en cours avec un dépôt du PC à suivre. Quatorze logements seront construits par Guingamp Habitat, en centre bourg à partir de 2024.

Les travaux d'aménagement en 3 cellules professionnelles du bâtiment de l'ex-pharmacie vont démarrer en fin d'année.

Une maison appartenant à la commune, rue Berthelot, sera aménagée en gîtes (déploiement en résidences d'artistes et/ou accueil de 1ère urgence) : relevés de bornage, contrôle parasitaire et amiante en cours.

Un important travail sur la transition énergétique est mené avec l'accompagnement du SDE et de GDF sur l'ensemble des bâtiments communaux et en particulier le groupe scolaire, périscolaire dans le cadre du décret tertiaire. (Isolation thermique, type de chauffage).

Des acquisitions foncières vont permettre d'envisager des équipements sportifs, d'autres en zone naturelle développeront les chemins de randonnée à partir du bourg.
Nous devrons travailler avec les riverains sur l'aménagement de la voirie liée à la circulation en cœur de bourg.

Tout cela doit participer au bien vivre à Saint Agathon !

Force est de constater que notre société est devenue plus fragile à la suite de la période Covid et de ses conséquences sur le vivre ensemble.
Les liens se sont-ils distendus entre les citoyens ; l'angoisse, la peur ont-elles pris le pas sur la convivialité, la bonne humeur, la cordialité, le partage ?
Il faut reconnaître que la contestation est ambiante et elle débouche trop souvent sur de l'incivilité voire de l'agressivité et de la violence. A ce titre, les élus sont particulièrement concernés.

La citoyenneté commence dès le plus jeune âge ; dans le cadre par exemple de la participation des jeunes au Conseil municipal des enfants, dans nos écoles, à Saint Agathon. Ils acquièrent très vite ces notions de civisme, de participation collective au bien commun et cette envie d'œuvrer pour l'intérêt général. De même, ces enfants de la République appréhendent la vie démocratique et ses obligations : avant d'avoir des droits, il y a des devoirs.

La citoyenneté doit être empreinte de solidarité effective, consécutive au partage d'une même histoire, d'une même langue, d'une même culture avec l'envie de vivre ensemble. C'est le concept de nation.
La citoyenneté au même titre que la démocratie ne doit pas être un idéal ; elle se vit au quotidien, à travers les expériences et les aspirations de chacun. Elle détermine aussi le lien social et permet de contribuer à la vie civique et politique. En effet la citoyenneté passe par la participation à la vie sociale, à l'intégration sociale, nationale et peut-être même internationale. Pour qualifier les hommes, dès l'Antiquité Socrate employait la notion de « citoyens du monde »
Il s'agissait déjà de se rassembler autour d'idées communes et de créer du lien entre les nations.

Citoyennes et Citoyens de Saint Agathon, participons ensemble à cette vie en société tellement riche au sein de notre belle commune !

Profitez bien de la période estivale !

Bonne rentrée à toutes et tous !

Votre Maire,
Anne-Marie Pasquiet.

Budget municipal 2023

Un budget de fonctionnement de 3,55 M €

Le budget a été construit conformément aux prescriptions des instructions de la M57. La règle est de considérer des recettes minorées et des dépenses évaluées au plus juste. Les éléments pris en compte sont une inflation à +6%, une légère augmentation des tarifs municipaux, la reprise des spectacles à la Grande Ourse permettant de retrouver des niveaux d'avant Covid, des effectifs scolaires stables et une vigilance sur les charges de personnel.

Au niveau des dépenses

Le chapitre 011 s'élève à 681.900 €. Il regroupe les charges afférentes au fonctionnement courant des services. Ce budget tient compte d'une augmentation de plusieurs postes : +20% pour l'électricité et le gaz, +15% pour le carburant, +20% pour l'alimentation, +5% pour le nombre de repas (ALSH du mercredi). Une augmentation de +6% est appliquée aux fournitures scolaires. Le poste « Entretien des bâtiments » est en forte augmentation.
Concernant les dépenses d'énergie, la commune a souscrit au bouclier tarifaire. Par ailleurs, un plan de sobriété portant sur l'éclairage public a été engagé fin 2022 et sera complété au cours de l'année 2023.

Le chapitre 012 se monte à 930.000 €, couvrant les charges de personnel, traitements, salaires et charges. 2023 est une année pleine tenant compte de la revalorisation (+3,5%) du point d'indice intervenue en juillet 2022. Sont prises en compte une nouvelle augmentation du point d'indice (+2%) et du SMIC, ainsi que les charges nouvelles liées à l'ALSH du mercredi.

Le chapitre 65, à hauteur de 193.500 €, regroupe les indemnités des élus et autres frais, la subvention au CCAS, les subventions aux associations (en augmentation), aux organismes scolaires et aux ALSH.

Au niveau des recettes

Le chapitre 70 se monte à 121.300 €, regroupant les produits de services municipaux : cantine, garderie, ALSH, les abonnements à la bibliothèque, les entrées aux spectacles, les concessions au cimetière, le forfait pour l'Agence postale, les redevances d'occupation du domaine public.

Le chapitre 73 s'élève à 1.147.882 €, soit les recettes de fiscale locale versées par l'Etat (Taxes Foncières Bâties et Non Bâties, droits de mutation), et les recettes versées par Guingamp Paimpol Agglomération.

Le chapitre 74 est à 944.087 €, il concerne les dotations de l'Etat (DGF et DSR), le remboursement de la TVA sur l'année N-1, la compensation TFPB et TFPNB versée par l'Etat, la participation pour les enfants scolarisés hors commune, l'aide de la CAF.

Les recettes sont au chapitre 75, d'un montant de 21.115 €, et comprennent le produit des locations de salle et celui des loyers liés à la boulangerie.

Enfin, le chapitre 002, d'un montant de 1.281.049,78 €, signifie que la commune continue à dégager de l'excédent.

Des dépenses d'investissement prévues de 2,39 M €

Un résultat budgétaire satisfaisant permet à la commune de continuer à investir dans des projets pérennes et structurants : la rénovation énergétique de la mairie et du groupe scolaire, l'aménagement de la rue de Kervingleu, la réhabilitation de l'ex-pharmacie et de la maison Le Guevellou, la viabilisation du Clos du Prieuré, sans compter la modernisation de nos équipements, autant de projets à court et moyen terme poursuivis en 2023.

Au niveau des dépenses

Le montant des dépenses prévisionnelles s'élève à 2.399.345,44 €. Les opérations les plus conséquentes au niveau des dépenses budgétisées sont :
- Viabilisation du Clos du Prieuré (habitat) : 210.000 €
- Travaux dans l'ex-pharmacie (développement commercial) : 100.000 €
- Modernisation de l'équipement de la cuisine scolaire : 100.000 €
- Rénovation énergétique de la mairie : 140.000 €

Sont également budgétisés études, diagnostics et choix de maîtres d'œuvre permettant de lancer les travaux en 2024 sur la maison Le Guevellou, le groupe scolaire, la rue de Kervingleu. Il est aussi inscrit une somme importante (480.000 euros) au cas où des opportunités d'acquisition foncière se présenteraient en 2023.

Au niveau des recettes

Le montant des recettes est prévu à hauteur de 2.399.345,44 €, constitué par :
- L'affectation du résultat : 361.321,73 €
- Le FCTVA : 10.000 €
- Les subventions attendues : 29.406,27 €
- Le virement de la section de fonctionnement : 1.612.628,78 €

Les subventions notifiées à percevoir en 2023 sont la DSIL 2022 pour la salle des sports, le FEDER 2018 pour l'équipement numérique de l'école élémentaire.

Dette

La commune a un seul prêt en cours, qui s'achève en 2026, avec un remboursement annuel (capital et intérêts) à hauteur de 145.000 €.

Impôts locaux

Cette année encore, la commune a fait le choix de ne pas augmenter ses taux d'imposition, lesquels sont inférieurs aux taux moyens départementaux : Taxe foncière bâti : 41% - Taxe foncière non bâti : 75,42% - Taxe d'habitation sur les résidences secondaires : 15,74%.

Associations

L'accompagnement du tissu associatif demeure un axe important d'appui au développement et à l'animation de notre commune. Ainsi, en plus de l'aide des services techniques et la mise à disposition d'équipements, ce sont plus de 32.000 € qui sont versés à plus de 40 associations, 25.000 € au CCAS, 15.000 € à Melrose pour la Grande Ourse.

Dépenses de fonctionnement

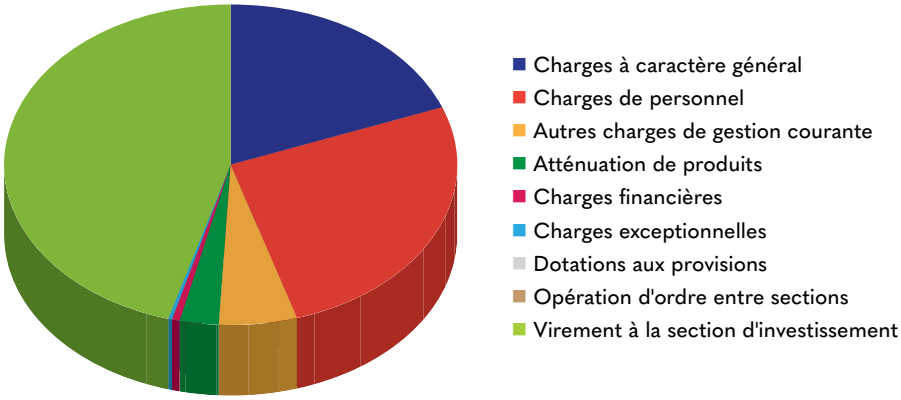

Recettes de fonctionnement

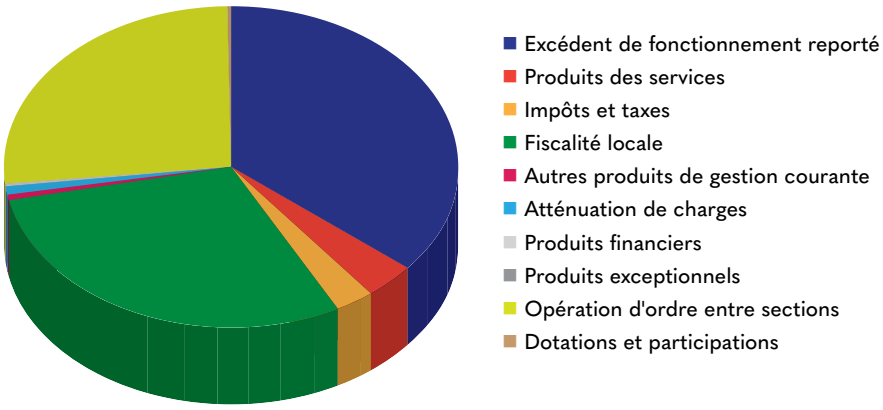

Dépenses de fonctionnement			Recettes de fonctionnement		
Chap.	**Intitulé**	**Total**	**Chap.**	**Intitulé**	**Total**
011	Charges à caractère général	681 900,00 €	002	Excédent de fonctionnement reporté	1 281 049,78 €
012	Charges de personnel	930 000,00 €	70	Produits des services	121 300,00 €
65	Autres charges de gestion courante	193 505,00 €	73	Impôts et taxes	105 500,00 €
014	Atténuation de produits	100 000,00 €	731	Fiscalité locale	1 042 382,00 €
66	Charges financières	17 000,00 €	75	Autres produits de gestion courante	21 115,00 €
67	Charges exceptionnelles	10 000,00 €	013	Atténuation de charges	30 500,00 €
68	Dotations aux provisions	2 000,00 €	76	Produits financiers	1 500,00 €
042	Opération d'ordre entre sections	500,00 €	042	Opération d'ordre entre sections	500,00 €
023	Virement à la section d'investissement	1 613 128,78 €	74	Dotations et participations	944 087,00 €
			77	Produits exceptionnels	100,00 €
	Total	**3 548 033,78 €**		**Total**	**3 548 033,78 €**

Les autorisations d'urbanisme

En fonction du type de projet et du lieu, il faut déposer une demande de permis (permis de construire, d'aménager, de démolir...) ou une déclaration préalable de travaux (destruction de talus, ouverture d'un passage, remplacement ouvertures, pose d'un portail, d'une clôture, coupes d'arbres...).

La délivrance d'une autorisation d'urbanisme permet à la commune de vérifier que les travaux sont conformes aux règles d'urbanisme.

Avant de commencer les travaux, il est recommandé de demander un certificat d'urbanisme pour obtenir des informations sur le terrain faisant l'objet de travaux.

Pour toute question en amont des projets de construction ou d'extension, pendant l'instruction des dossiers d'urbanisme ou renseignement lié à une autorisation d'urbanisme, le service ADS vous reçoit sur rendez-vous uniquement :

- **À la Maison de l'Agglomération** à Plourivo, le mardi et jeudi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00 - Rendez-vous au 02.96.55.37.29
- **Au siège de l'Agglomération,** à Guingamp : le jeudi - Rendez-vous au 02.96.13.13.49

Services en ligne et formulaires : https://www.service-public.fr/

Pour en savoir plus

Guingamp-Paimpol-Agglomération soutien la compétence communale en urbanisme, de ce fait toutes les demandes passent obligatoirement par le service des Autorisations des Droits du Sol (ADS), la Mairie n'instruit pas ces demandes.

Rôle du service ADS :

- **La gestion** de l'instruction des autorisations d'urbanisme (déclaration préalable, permis de construire, permis d'aménager, permis de démolir, certificats d'urbanisme « a » et « b »)
- **La préparation** de la gestion fiscale des autorisations d'urbanisme : dossiers taxes
- **L'accueil** de l'information du public : particuliers et professionnels
- **Le Conseil** aux communes : appui pour contentieux...
- **L'animation** des permanences du Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'environnement (CAUE)

Gestion des haies et arbres

Nous sommes tous très attachés à la qualité de notre cadre de vie. Un jardin est vécu comme un espace de vie et quand une piscine ou un jacuzzi viennent les agrémenter, voilà un lieu agréable pour toute la famille.

Dans ce contexte nous souhaitons gérer les plantations. Les grands arbres peuvent générer de l'ombre, les feuilles qui tombent peuvent être une gêne, alors nous souhaitons couper ou élaguer.

Quelles sont les règles ?

Tout d'abord il est important de prendre en compte le réchauffement climatique qui avance. Les arbres nous procurent un rempart grâce à l'ombre certes mais aussi la capacité à régénérer l'oxygène. Ne nous privons pas de cette énergie.

L'abattage des arbres est régie par des règles d'urbanisme :

- Toujours **s'assurer** que les arbres que nous souhaitons abattre nous appartiennent : vérifier le bornage de notre terrain en préalable.
- **Consulter le PLU ou PLUI** afin de prendre connaissance des règles qui y sont inscrites. Certain talus et arbres sont classés et ne peuvent être coupés.

Que risquons nous si les règles ne sont pas respectées ?

La remise en état à ses frais sera exigée par la commune et une amende importante peut être infligée.

Un conseil : se rapprocher de la mairie avant de procéder à des coupes ou élagages importants.

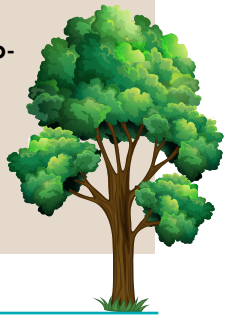

PLUI : où en sommes-nous ?

L'enquête publique s'est terminée le 12 avril 2023. Vous avez été nombreux à contribuer et poser des questions générales ou particulières.

Chaque sujet soulevé a reçu une réponse de la part de la commission d'enquête. Vous pouvez consulter l'ensemble du document sur le site de Guingamp-Paimpol-Agglomération ou en mairie.

L'avis de la commission

La commission a donné un avis favorable, assorti de six recommandations :

- Améliorer la complétude du dossier et sa cohérence
- Améliorer la présentation des objectifs et enjeux littoraux
- Compléter les outils de suivi et de pilotage
- Consolider la sobriété foncière du projet
- Soutenir les communes rurales
- Conforter les enjeux liés à l'évolution de la ressource en eau

La commission d'enquête publique a traité l'ensemble des avis dans ses conclusions et les a regroupés dans **14 thématiques : concertation, qualité du document, déroulement de l'enquête publique, PADD, habitat, activités économiques, équipement, agricole, cadre de vie, patrimoine, déplacement et mobilité, énergie, risques et pollution, eau.**

Pour aller plus en détail, nous pouvons préciser...

La typologie du potentiel mobilisable dans l'enveloppe urbaine

Pour définir les fonds de jardin, dents creuses et Gisements Stratégiques l'agglomération s'appuie sur le MOS qui permet de distinguer les jardins, terrains naturels et agricoles en termes d'occupation des sols.
Les fonds de jardin sont des terrains bâtis de 1000m² offrant un potentiel de densification.
Les dents creuses sont des terrains non bâtis dans l'enveloppe urbaine, pouvant être raccordés aux réseaux.
Un gisement stratégique, est un terrain non bâti de taille supérieure situé dans l'enveloppe urbaine.

Fond de jardin

« Les « fonds de jardin mobilisables » représentent les grandes parcelles construites (au moins une construction principale), mais sous-occupées. L'occupation est déterminée par le coefficient d'occupation du sol des constructions sur la parcelle ou l'ensemble parcellaire. Dans le cas où, moins de 15% de l'ensemble parcellaire est construit, celui-ci est considéré comme sous-occupé.
Les contraintes environnementales, topographiques, architecturales, historiques ..., ont été déduites. »

Dent Creuse

« Les dents creuses sont des unités foncières dépourvues de constructions principales, ou de projet de constructions en cours (permis de construire). Comprises dans les enveloppes urbaines, les dents creuses sont encerclées de parcelles construites et disposent d'une façade sur la voie publique. Les grandes dents creuses ne sont pas prises en compte dans cette analyse (voir gisements stratégiques). »

Gisement Stratégique

« Répondant aux mêmes critères que les dents creuses, les gisements stratégiques correspondent aux grandes dents creuses au sein des enveloppes urbaines. Cette catégorisation spécifique a pour but d'identifier les grandes réserves foncières du territoire pouvant faire l'objet d'un programme d'aménagement et de construction d'ensemble. »

En limite d'enveloppe urbaine, une harmonisation de l'enveloppe a été recherchée pour assurer une cohérence des limites entre espaces agricoles et naturels et encadrer le développement visible depuis les entrées de ville ou axes principaux. La prise en compte de dents creuses se pose également.

Éolien

De nombreuses contributions ont porté sur le développement éolien. Certains secteurs de développement ont été plus particulièrement questionnés, c'est notamment le cas de Bulat-Pestivien, Saint-Servais et Saint-Adrien.
Par ailleurs, la commission d'enquête regrette que les autres sources d'énergies renouvelables ne soient pas traitées.

Etapes suivantes

- Envoi des cartes actualisées aux communes
- Conseil d'agglomération d'approbation

Aujourd'hui la procédure suit son cours vers l'approbation qui devrait intervenir à l'automne et voir l'application du PLUI probablement au 1er janvier 2024. Les documents sont disponibles en mairie.

Focus sur le bâtiment de l'ancienne Pharmacie

La commune de Saint-Agathon est propriétaire depuis quelques mois du local de l'ancienne pharmacie, situé en cœur de bourg, face à la mairie. La surface au sol est de plus de 100 m^2.
Ce local est destiné à être réaménagé en cellules professionnelles destinées à la location.

Les futures activités portent essentiellement sur le soin et le bien être : réflexologie, psychologie et soins infirmiers.

La commune souhaite donc une mise aux normes du bâtiment et un aménagement intérieur adapté aux besoins exprimés par les futurs occupants. Dans cette perspective, un diagnostic technique global a été réalisé en janvier 2022.

Ensuite, le CAUE (conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement) a été sollicité pour réaliser un projet d'aménagement intérieur permettant de constater le potentiel de ce local.
Après la réalisation du cahier des charges et la publication du marché, la maîtrise d'œuvre et l'entreprise sont choisies par la commission d'appel d'offres, en fonction de critères précis.

Les travaux de réhabilitation et d'aménagement vont démarrer en cette fin d'année et seront finalisés en mars 2024.

La réception de chantier étant effective, ces cellules seront louées aux différents professionnels.
Les pré-réservations sont d'ores et déjà en cours de finalisation.

Nous prévoyons une réunion, début octobre, avec les professionnels et les entreprises pour affiner et ajuster les travaux.

Ce projet bâtimentaire va permettre de compléter les offres de santé sur notre commune et dynamiser le centre bourg.

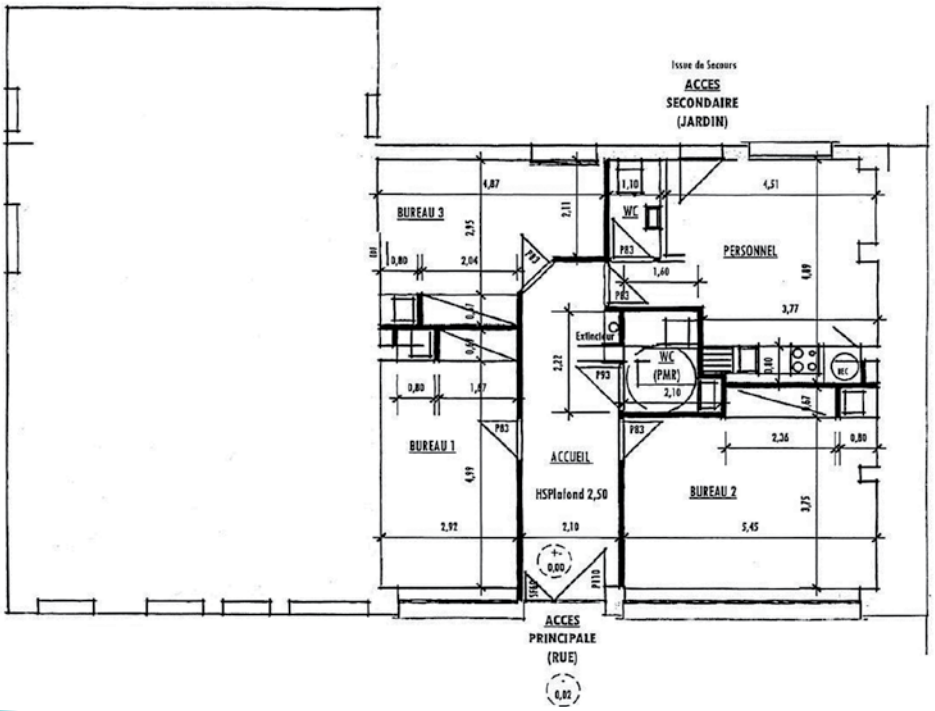

École maternelle

Cette année, nos deux classes de maternelle ont mené des activités pédagogiques autour de différents thèmes et plus particulièrement autour des 5 sens. Les MS/GS ont notamment travaillé autour de la vue et ont pu aborder le thème du handicap visuel. Dans le cadre du travail sur le toucher, ils se sont rendus à la Briqueterie de Langueux où ils ont visité une exposition et où ils ont pu expérimenter le travail de l'argile.

Par ailleurs, dans le cadre du projet d'école, les deux classes ont travaillé sur le thème du carnaval et sur les déguisements. Ils ont fabriqué des chapeaux et des masques en classe et, pour fêter le printemps, tous les enfants ont défilé dans les rues de Saint-Agathon jusqu'à la résidence Beau Chêne où ils ont pu chanter quelques chansons aux résidents.

En cette fin d'année, les deux classes ont également travaillé autour des fleurs et du jardin. Ils ont effectué des semis et ont pu déguster les radis qui avaient poussé dans les jardinières !

Nous vous souhaitons à tous de bonnes vacances !

École élémentaire

Ce premier semestre 2022 a permis aux 118 élèves de l'école élémentaire de continuer leurs apprentissages en classe. Mais, de nombreuses activités et sorties ont aussi pu être menées à leur terme.

En avril, les classes de CM se sont rendues à Beauport pour réaliser un travail sur le paysage et la vie au Moyen Âge.

Avant les vacances de Pâques, une journée « anglaise » a été organisée ont chanté des chansons sur les émotions (« *If you're happy, clap your hands* ») et sur les couleurs (« *Rainbow* ») pendant que les élèves de cycle 3 ont proposé une chanson des Beatles (« *Yellow submarine* »).

Entre le mois de mars et le mois de juin, les élèves ont aussi participé à 7 séances de cirque avec Bruno Coquil et François Pestel de la compagnie Cirque en Flotte. Ces séances avaient pour but de permettre aux enfants de découvrir les différentes familles « circassiennes » comme l'équilibre, le jonglage et l'acrobatie. Après toutes ces découvertes, un spectacle a permis de faire découvrir aux familles leurs belles découvertes et leurs progrès. Comme l'année dernière, ce spectacle est toujours un temps riche pour ces jeunes artistes et très apprécié par les familles qui sont nombreuses à encourager les enfants !

En mai, les classes de CE1 et CE1-CE2 ont participé à la bibliothèque au vote des Incorruptibles : durant l'année, chaque élève de ces classes a lu les six livres de la sélection nationale. L'objectif de cette association est de susciter l'envie et le désir de lire des plus jeunes à travers des actions lecture autour d'une sélection de qualité. Le moins que l'on puisse dire est que c'est une réussite grâce à cette sélection : les enfants ont été très investis dans la lecture et le choix de leur livre préféré. En

Aux mois d'avril et mai, les classes de CE2, CM1 et CM2 ont eu la chance de se déplacer à la Grande Ourse pour rencontrer des artistes en résidence : Bops et Geneviève Lamborn. Les élèves ont beaucoup apprécié ces temps : ils ont pu assister à des répétitions de concert qui étaient de grande qualité.
Aussi, après un temps de préparation en classe, ils ont aussi la possibilité d'avoir un temps d'échange avec les artistes. Un grand merci à Ludo Thoraval de la Grande Ourse de permettre aux élèves de vivre de telles rencontres.

Les classes de CE2, CM1 et CM2 ont rencontré l'artiste en résidence Geneviève Lamborn à la Grande Ourse.

CE1, le livre qui a été le plus apprécié par les élèves est « Ce matin-là ». C'est l'histoire d'une africaine qui rate sa fournée de biscuits le matin. La journée de tous les habitants du village est chamboulée et il ne se passe que des catastrophes. Heureusement, tout rentre dans l'ordre quand les biscuits sont prêts.
Les élèves ont aimé les scènes d'humour dans ce livre.
En CE2, les votes dans la classe étaient très partagés. Le livre qui a eu le plus de suffrages est « Le phare aux oiseaux » qui relate une belle histoire d'amitié entre un enfant et le gardien d'un phare qui l'avait recueilli après le naufrage du bateau sur lequel il naviguait avec sa famille.

En juin, les CM1 et les CM2 ont eu la possibilité de recevoir leurs homologues de l'école de Goudelin pour participer à une rencontre de tchoukball. Après ce moment sportif, un pique-nique a eu lieu sur le terrain des sports.
Les CM2 ont également eu la possibilité de découvrir leur futur collège.

La sortie de fin d'année des trois classes a consisté en une balade à pied entre Tréveneuc et Plouha agrémentée de jeux sur la plage.

Enfin, cette fin d'année est aussi marquée par la randonnée traditionnelle des CM à vélo qui permet aux élèves de parcourir à vélo les routes de Saint-Agathon et des communes voisines.
À noter que beaucoup d'élèves prennent la bonne habitude de venir à vélo à l'école. Cela permet de faire une activité physique et cela limite aussi les déplacements en voiture.

Ces sorties et activités ne sont possibles que grâce à la participation de l'APE. Nous tenons à sincèrement remercier ses membres actifs qui par leur activité rendent possible aux enfants de vivre des activités enrichissantes.

Bonnes vacances !!

Séance de cirque.

Conseil Municipal des Enfants

Saison 2022-2023

Le conseil municipal des enfants a été encore bien actif cette année et nous félicitons ces jeunes élu·es pour leurs idées et leur investissement. Voici quelques-unes de leurs actions pendant cette année et comment ils/elles les ont vécues.

Nous avons organisé :

- **Des repas à la cantine** (3 dans l'année ainsi qu'un loto et un goûter) **avec les personnes âgées** : *« Les personnes âgées sont venues à la cantine. Nous sommes allé·es à la cantine car nous mangeons au premier service. Nous avons mangé ensemble et nous avons passé un très bon moment »* Jules.

- Le 3 décembre, **collecte de jouets pour Noël** : *« Nous avons fait une collecte de jouets pour Noël, nous en avons récolté beaucoup pour aider les personnes qui en ont besoin et puis nous les avons emmenés aux Resto du cœur de Guingamp »* Léon.

- Le 1er février, **une sortie au cinéma** : *« On est élu·es pour le CME et on est allé·es voir « Paty et la colère de Poséïdon ». Paty était le héros de ce film et Poséïdon le méchant. On s'est bien assi·es, c'était confortable et à la fin on est sorti·es du cinéma, on est retourné·es dans le bus et on est arrivé·es à notre école »* Camille, Tom et Ethan.

- **Une visite de la ferme de Saint-Patern** : *« Le 14 juin 2023 le CME et quelques élèves de l'école de Saint-Agathon sont allé·es visiter la ferme de Saint Patern. À peine arrivé·es, nous avons fait les groupes et nous sommes allé·es voir ou plutôt découvrir comment travaillent les éleveurs et les fermiers. Nous avons vu les vaches et les veaux, d'ailleurs il y avait une petite surprise qui nous attendait : deux sont nées la nuit dernière, des jumelles très exactement !! Nous sommes monté·es dans un tracteur et nous avons fini par faire la traite »* Jeanne.

- **Une sortie à Paris** : *« Le 17 mai 2023 le conseil municipal des enfants est allé à Paris. Nous avons pris le train, mangé dedans et fait des jeux. Arrivé·es à Paris nous avons vu la tour Montparnasse et nous sommes allé·es à l'Assemblée nationale où nous avons été accueilli·es par la députée Madame Murielle Lepvraut. Nous avons vu l'arrivée de la présidente de l'assemblée et nous avons nous avons assisté à la visite et à une session de vote. Nous avons mangé au restaurant à 18h puis nous avons pris le train de retour à 19h50 »* Juliette, Adèle, Katia et Tom.

Nous avons continué à faire du jardinage avec Alain des services techniques et les jardinières de la bibliothèque sont bien garnies !

Nous avons participé aux cérémonies de la commune.

Nous avons bénéficié d'une animation sur les déchets faite par valorys.

Voilà ce que nous avons mis en place cette année à l'aide de nos réunions. Nous remercions les petits élu·es qui se sont bien investi·es et ont été force de proposition. Nous espérons pouvoir continuer toutes ces activités et ces échanges l'année prochaine. Nous vous souhaitons un bel été.

Manuéline et Andy, responsables du CME.

17 mai 2023 : visite de l'Assemblée Nationale

Dix-huit jeunes élus du Conseil Municipal des Enfants ont pris le train en gare de Guingamp, direction Paris, encadrés par dix adultes dont Madame le Maire. Au programme : la visite de l'Assemblée Nationale qui siège au Palais Bourbon depuis 1799. L'Assemblée est présidée pour la première fois par une femme, Madame Yaël Braun-Pivet.

Après une balade à pied dans la capitale, sous un ciel printanier, le groupe a rejoint l'Assemblée Nationale, chaleureusement accueilli par Murielle Lepvraud, députée des Côtes-d'Armor, et son collaborateur Raphaël Fischer.

Sous les roulements de tambours de la garde républicaine, nous assisterons à l'ouverture de la séance publique du mercredi. Puis, par jeu, les jeunes élus se sont mis dans la peau d'un député, en examinant un projet de loi relatif à l'utilisation des piscines privées et en proposant des amendements. Nous notons déjà chez les jeunes élus, le souci de préserver l'environnement, de consommer moins d'énergie et moins d'eau.

Après une courte pause goûter sur l'esplanade des invalides, la visite du Palais Bourbon passe par la salle des quatre colonnes, la rotonde Alechinsky, pour finir dans l'hémicycle, en pleine séance des questions au gouvernement.

La journée se déroule de façon agréable, sans temps mort, bien rythmée. Pour rejoindre le restaurant à l'heure prévue, nous avons fait le choix d'emprunter le métro. Certains, dans le groupe, découvraient ce mode de déplacement pour la première fois. Ce fût une expérience à la fois sportive et comique, tant il fallait à cette heure de pointe, jouer des coudes pour se faire une place dans les rames bondées. Séquence mémorable précédant le temps de pause conviviale du dîner.

Nous étions à l'heure pour le train du retour, avec une arrivée à Guingamp en fin de soirée et le sentiment d'avoir passé une bonne journée, enrichissante et dans la bonne humeur.

ALSH

03 mai 2023 : Ouverture de l'Accueil de loisirs

La mise en place d'un Accueil de loisirs sans hébergement (ALSH) le mercredi en période scolaire répond à une demande forte des parents.
Il s'agit d'une phase de test allant du 03 mai au 05 juillet 2023 couvrant au total 11 mercredis.
L'accueil se fait dans l'actuel accueil périscolaire de l'école, de 7h30 à 18h30, avec une capacité maximale fixée à 40 enfants dont 15 de moins de 6 ans.
Le repas du midi, préparé par le cuisinier de l'école, est pris sur place dans le réfectoire des élémentaires.
A terme, l'ALSH fonctionnera avec 6 agents : 1 directeur, 3 animateurs, 1 cuisinier et son aide. IL y a nécessité de recruter un animateur.
Afin de permettre au plus grand nombre de familles de pouvoir bénéficier de ce service, le tarif de base est à 13 € la journée avec repas et à 7 € la demi-journée sans repas, avec l'instauration de tarifs dégressifs selon les quotients familiaux.
Un bilan sera dressé à la fin de la période test. S'il s'avère concluant, la réouverture du dispositif se fera à la rentrée de septembre.

Christian Naudin

**L'ALSH de Saint-Agathon a ouvert ses portes le mercredi 3 Mai.
Il fonctionne les mercredis des périodes scolaires.**

Cette période « test » a permis aux enfants de réaliser de multiples activités diverses et variées sur le thème des animaux telles que :
De la cuisine, des activités manuelles, un loto avec les résidents de Beauchêne, une visite et cueillette dans un jardin avec Soanala Harrivel, une chasse au trésor et pour clôturer la période une sortie au Zoo de Trégomeur est prévue le mercredi 5 juillet.

Actuellement l'ALSH accueille en moyenne une vingtaine d'enfants pour une capacité maximale d'accueil établie à 40 places.

Pour la rentrée, n'hésitez pas à venir chercher un dossier d'inscription auprès du directeur Andy Rannou ou à la mairie.
Les enfants inscrits peuvent l'être pour la période ou par mercredi.

Appel aux bénévoles

Les associations communales jouent un rôle central dans le développement et le maintien des liens culturels au sein d'une communauté. Elles peuvent prendre différentes formes et se concentrer sur divers aspects de la culture. Voici quelques façons dont les associations communales contribuent aux liens culturels :

1. Promotion des arts et de la créativité : Les associations artistiques et culturelles sont souvent actives dans les communautés locales. Elles peuvent organiser des expositions d'art, des représentations théâtrales, des concerts, des festivals ou d'autres événements artistiques. Ces initiatives offrent aux artistes locaux une plateforme pour partager leur travail et permettent aux résidents de la commune de découvrir et d'apprécier différentes formes d'expression artistique.

2. Préservation du patrimoine : Les associations communales se consacrent à la préservation du patrimoine culturel local. Elles peuvent travailler sur la restauration de bâtiments historiques, la collecte et la conservation d'objets anciens, la recherche sur l'histoire locale et la mise en place de musées ou d'expositions dédiés au patrimoine de la commune. Ces activités permettent de préserver la mémoire collective et de transmettre aux générations futures l'importance de leur héritage culturel.

3. Éducation et sensibilisation : Les associations jouent un rôle éducatif en offrant des cours, des ateliers ou des conférences sur des sujets culturels. Elles peuvent organiser des sessions d'apprentissage de danses traditionnelles, de musique, d'artisanat ou de cuisine locale. Ces initiatives favorisent la transmission des savoirs et des compétences culturelles, et encouragent la participation active des résidents.

4. Festivités et célébrations : Les associations communales sont souvent impliquées dans l'organisation de festivités et de célébrations locales, telles que les fêtes traditionnelles, les carnavals, les défilés ou les événements saisonniers. Ces occasions rassemblent les membres de la communauté autour d'activités culturelles et renforcent les liens sociaux.

En somme, les associations communales jouent un rôle vital dans la préservation, la promotion et le développement des liens culturels au sein d'une commune. Elles favorisent l'engagement des résidents, encouragent la participation active et créent un environnement propice à l'épanouissement de la culture locale.

ET VOILA LE TRAVAIL !!
2 minutes ha mat pell zo

Et ben non la culture ce n'est pas cela, ce n'est pas une demi-page de mots bien ordonnés sans saveurs mais aussi sans joie même s'il ne doit pas y avoir beaucoup d'absurdités. Car ce texte a été écrit par un logiciel avec trois mots comme commande : culture associations commune.

Non la culture, c'est des spectacles proposés par les associations communales, c'est des heures passées sur le bord du terrain,... c'est le travail de tous les jours de dizaines de bénévoles qui donnent de la joie, du temps, du cœur pour créer des spectacles, assurer du lien

entre les gens, éduquer les plus jeunes d'entre nous, aider les plus en difficultés, entretenir son extérieur, son petit patrimoine pour que la cité soit plus belle pour tout le monde . Alors merci à tous qui œuvrez dans vos associations, la vie n'est pas toujours facile, il faut lutter contre le temps qui passe toujours trop vite, mobiliser les troupes, trouver de nouveaux bénévoles pour éviter l'épuisement des plus âgés sur le pont depuis bien longtemps. Et pour quel retour ? Le sourire d'un enfant, une manifestation qui s'est bien passé, une chanson, une pièce de théâtre qui a su évoquer en toi un sentiment que tu ne soupçonnais pas...

Alors un grand merci à tous les bénévoles de nos associations qui rendent notre commune plus humaine. Et si vous ne faite pas partie de ceux-ci et voulez rejoindre ce mouvement n'hésiter pas frapper à leur porte, allez les voir : Ils sont gentils.

Activités de la bibliothèque

Les plus jeunes de nos lecteur·ices étaient à l'honneur ce semestre : il leur a été proposé une séance de kamishibaï (du théâtre d'images japonais) par Ludivine, la fabrication d'instruments de musique avec Laëtitia et d'autres assistantes maternelles, des histoires racontées autour des tapis de lecture prêtés par la Bibliothèque des Côtes d'Armor... autant d'activités qui leur permettent de découvrir la bibliothèque, avec laquelle ils et elles se familiariseront en entrant à l'école.
Les grand·es n'étaient pas en reste cependant : nous avons expérimenté des techniques d'impressions végétales (le "tataki zomé") pour décorer un "tote bag" idéal pour transporter nos livres, fabriqué des couvre-chefs pour le carnaval du 1er avril, chassé des œ de Pâques, in English please, décoré des cadres photos pour offrir à nos gentils parents... Le festival Autour d'Elle a été l'occasion d'un bel atelier de graph', d'écriture et d'échanges sur le féminisme, en collaboration avec la Grande Ourse et le service Guingamp Jeunesse, et d'une exposition de slogans historiques.

Photographes amateurs de l'Entente de l'Armor et élèves de l'Art et Création ont eux·elles aussi investi les murs de la bibliothèque : créativité et imagination au pouvoir !
Sans oublier l'inauguration de notre nouveau rayon de livres et DVD en breton, avec le concours de la Bibliothèque des Côtes d'Armor - ne ratez pas Schwarzy e brezhoneg !
Merci encore à nos gentilles stagiaires, Sophie et Sarah, aux bénévoles toujours présent·es, et au landartiste anonyme dont le mignon petit mot à l'entrée de la bibliothèque a fait le buzz sur les réseaux sociaux.

LA GRANDE OURSE
Karr Arzhur

C'est une rentrée riche en promesses qui nous attend sur la scène de la Grande Ourse. Les ingrédients, on les connait : du blues, de l'humour, du rock, des artistes locaux et internationaux. Mais chaque programmation promet son lot de surprises.

Du côté blues/soul/rock d'abord, on croisera quelques pointures internationales telles que The Fleshtones dont la légende n'est plus à faire, Alabama Mike, Ivy Ford et surtout le très étonnant et très cool Eddie 9V (comme les piles 9 volts, utilisées dans certaines guitares et pédales d'effet !).

On restera beaucoup dans l'hexagone évidemment, avec Aurélie Saada qui s'est échappé du duo qu'elle formait avec Sylvie Hoarau (les très populaires Brigitte) ou encore l'humoriste Djamil Le Shlag et sa plume acérée qu'on a notamment entendu sur Radio Nova, au Jamel Comedy Club ou encore sur France Inter. Mais on ne peut pas se limiter à cela, puisque si on déplace la loupe sur la Bretagne, et plus particulièrement les Côtes d'Armor, on aura d'excellents artistes à la renommée établie tels que Red Cardell et Soïg Sibéril, ainsi que les excellents groupes que nous avons puisé dans le Trégor et un peu plus loin : Red Rivers of Weepin' et Red Rowen & the madchester.

Et pour faire le point d'encore plus près, nos poulains guingampais de Santa Claws fêteront la sortie de leur nouvel album à la Grande Ourse au mois de novembre...

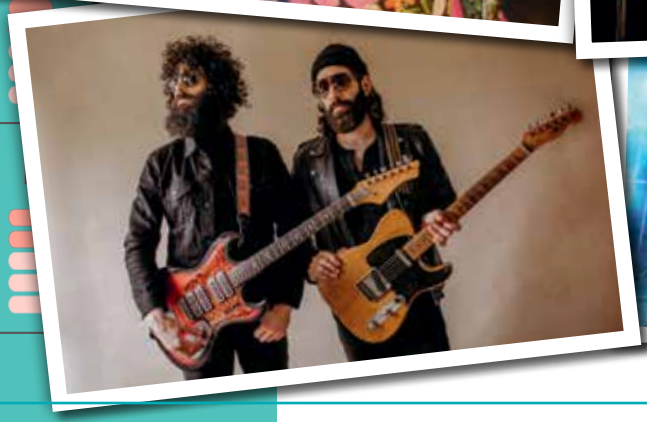

Associations
Un tissu associatif dynamique

ESF Saint-Agathon

L'association ESF Saint-Agathon section Gym réunit les femmes et les hommes (à partir de 16 ans) qui souhaitent pratiquer une activité sportive (fitness ou stretching) dans la bonne humeur.
A l'issue de la dernière assemblée l'association a un nouveau bureau :
Laurène FOUASSON : présidente,
Cindy LE PERON : vice-présidente,
Anne-Gaëlle DARTIALH : trésorière,
Céline REGERAT : secrétaire et
Elisabeth ROUSSEL-GALLE secrétaire adjointe.
L'association compte actuellement 54 adhérents.

Les cours assurés par Elise Girondeau ont lieu à la salle des sports de Saint-Agathon.
Le lundi (de 20h à 21h) : cours de fitness, aérobic, step, zumba, musculation.

Le vendredi (de 20h à 21h) : cours de stretching et renforcement musculaire.
Le tarif adulte est de 90 € pour 1 cours et 115 € pour les 2 cours, il y a également un tarif étudiant.
L'association sera présente au forum des associations le samedi 2 septembre, pour des renseignements et les pré-inscriptions.
On vous attend nombreux !

Contact :
esfgymstagathon@gmail.com

Comité d'animation

Après deux reports de date pour raisons différentes, la troupe d'Yvias a présenté son spectacle "un amour Re-déchainé " à La Grande Ourse le dimanche 11 décembre 2022 ; la salle était complète et les spectateurs ravis (1 € / entrée pour le téléthon).

Mi-avril, nous avons remis les chèques des bénéfices de l'édition 2022 de la Rando Frout Nature à 2 associations (Leucémie Espoir et la Croix Rouge Guingamp) pour 600 € chacune. Le week-end suivant, le nettoyage des chemins a commencé tous les samedis matin avec des bénévoles intéressés. Cette année a été plus difficile compte tenu de l'arrêt de certains, nous avons fonctionné principalement avec 6/7 personnes ; les gens désirant aider pendant cette période sont les bienvenus, les chemins étant accessibles toute l'année pour diverses activités...
Le samedi 29 avril en soirée, la troupe de théâtre " les tréteaux de l'Isle " nous a proposé sa pièce " À grands coups de poêle " pour la dernière date de ses présentations hivernales ; les spectateurs présents ont bien ri...

Le dimanche 4 juin a donc eu lieu l'édition 2023 de la Rando Frout ; cette année, moins de participants (261 dont 168 vététistes) mais des gens quand même contents des nombreux parcours proposés.

En parallèle, une bourse aux vélos d'occasion a été mise en place cette année et, pour une première, une centaine de vélos et accessoires ont été déposés dont 25 vendus. Manifestation sans doute à renouveler.

Bel été à tous !

Les Randonneurs du Frout

L'association de randonneurs de Saint-Agathon existe depuis de nombreuses années, elle est affiliée à la Fédération française de randonnée pédestre qui nous aide dans le balisage permanent du sentier : « Le Circuit Du Frout » homologué par le comité départemental de la Fédération française de randonnée pédestre.
Les randonneurs se réunissent deux fois par an pour établir le planning des marches où chaque adhérent peut proposer un circuit ou plusieurs pour les jours de marche du dimanche ou du lundi après-midi. En 2022, nous avons marché un dimanche avec pique-nique en avril, mai et juin.
Nous avons participé à la « Rando Frout Nature » dont les fonds récoltés seront reversés à deux associations caritatives.
Les Randonneurs du Frout se rendront à Jugon-les-Lacs pour la journée départementale de la randonnée pédestre le 11 juin.
Le séjour proposé en 2023 nous a mené au Conquet, ou nous avons arpenté les circuits autour du Conquet avec une halte à la pointe Saint-Mathieu. Le troisième jour, nous avons fait une halte du côté de Ménéham, village de paysans-pêcheurs-goémoniers. Nous avons pu observer de splendides paysages, tous les participants ont apprécié ce dépaysement de trois jours dans une excellente ambiance.
La randonnée se poursuivra tous les lundis après-midi pendant les mois de juillet et août.
La marche « cool » du mardi établira un planning de sortie pendant juillet et août, fin juin.
Si vous souhaitez intégrer le club, deux séances d'essai sont proposées avant de prendre la licence de 33 € pour l'année de septembre 2023 à septembre 2024.
La pratique de la marche est une bonne alternative à l'activité physique qui coûte peu cher et qui fait du bien au corps et à l'esprit.

Marche nordique

"Nous avons pu, lors de la galette des rois du 13/01/2023, faire défiler un diaporama concernant des photos de notre association depuis sa création en 2010...

Le Comité Départemental du Sport en Milieu Rural (CDSMR22) nous a demandé d'organiser une petite formation de Marche Nordique à Plougonver le 11 Mars 2023 (en vue la possible création d'une association Marche Nordique dans cette commune) : nous avons eu une vingtaine de personnes à initier ce jour-là.

Notre sortie annuelle s'est déroulée les 6 et 7 Mai 2023 avec 37 marcheurs présents à Beg-Meil (Finistère Sud) ; parcours de 19 km le long du Cap Coz le samedi et la pointe de Mousterlin le dimanche avec 11 km.
Bonne ambiance et de plus, nous avons évité la pluie !
Nous participerons à la Rando Frout Nature organisée par le Comité d'Animation le 4 Juin, comme chaque année.

Le 10 Juin 2023, nous irons crapahuter sur les chemins de Belle Isle en Terre le matin pour une dizaine de kms et nous restaurer le midi...
Nous arrêtons nos marches le 02 Juillet et nous allons nous réunir prochainement pour mettre en place la saison à venir...

Bonnes vacances à tous.

Tir à l'arc

Ce dimanche, à Paimpol, avait lieu le Championnat de Bretagne TAE National.
Arc en Ciel Saint-Agathon y était représenté par une dizaine d'archers parmi les 150 présents au départ.
Certains d'entre eux ont su gérer leur stress tandis que d'autres ont eu un peu plus de mal ce dimanche. Est-ce la pression ? Peut-être.
Nous pouvons dès à présent compter dans nos rangs, deux Champions de Bretagne TAE National, avec Louise Ménard-Edon et Simon Toudic.
Une vice-championne de Bretagne avec Anne Le Coidic, et une belle troisième place Médaille de Bronze Emmanuel Daudier malgré sa blessure à l'épaule.
Par équipe, les hommes en arc à poulies se sont placés second.

D'autres archers étaient présents pour un parcours tir 3D à Châteauneuf du Faou (Finistère) et ils ont brillé en squattant les marches du podium.
Marie Bessas-Panneau, et Candice Roussel, qui effectuait sa première participation dans cette disciple, finissent toutes les deux sur la première marche,
Benoît Panneau monte quant à lui sur la seconde et Thierry Panneau sur la troisième.

Avec cette opération et surtout grâce à ses scores, Marie Bessas-Panneau se place dans la partie haute du classement national des femmes barbow (Arc nu)
et de ce fait, peut à ce jour prétendre à une place dans le Championnat de France Elite en tir 3D me confie Thierry Panneau Président du club.
Et il poursuit, tel que nous sommes partis, nous pouvons prétendre à être 4 ou 5 archers/archères à pouvoir participer au Championnat de France tir 3D cette année.
Mais soyons prudent et attendons la suite des concours pour conserver, voire améliorer nos places dans le classement national jusqu'à la mi-Août.

ESF Foot

Un beau tournoi de foot le 24 juin avec près de 800 participants

Chien en divagation

Nous rappelons aux propriétaires de chiens qu'il est interdit de les laisser en divagation et qu'en cas d'accident, ils seront déclarés civilement responsables et passibles de sanctions. De plus, les chiens en divagation sont susceptibles d'être ramassés par la société Chenil Service, ceci dans les 24 heures. Le coût minimum, hors frais de gardiennage, est de l'ordre de 87,50 €. Merci de votre compréhension.

Nuisance sonores

Les travaux de bricolage et de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils, susceptibles de causer une gêne X pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, ne peuvent être effectués que les jours ouvrables : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 19h30; les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h ; les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

Maternité, Chirurgie, Hôpital en danger_Stourmonp !
Nous luttons !
Saint-Agathon s'est mobilisé le 17 juin dernier en soutien à la maternité et à l'hôpital public.

Le mot de l'Opposition

LES TAUX D'IMPOSITION 2023

Ils ne changent pas MAIS l'État augmente les bases locatives de **7,1%** ; 1 record depuis 40 ans.
Malgré des rentrées fiscales importantes, le groupe majoritaire a pris la totalité des 7,1 %, d'où **une augmentation de 100 € des Taxes Foncières** en moyenne pour chacun.

LE BUDGET 2022 (définitif)

** Les dépenses de fonctionnement sont de **1 728 000 €**. Soit 328 000 € de plus en 3 ans, + 24%.
Cet écart concerne les charges générales et les charges de personnel.
La dérive des 2 postes se poursuit depuis 2020. C'est inadmissible.
** Les recettes sont de **2 222 000 €**. Dont 2 020 000 € d'impôts, taxes et dotations.
En hausse de 120 000 € par rapport à 2021, preuve que l' État compense bien la Taxe d'Habitation.
La différence entre recettes et dépenses est de **500 000 €** ; et montre que la commune n'a pas besoin des + 7,1 % !
Cette différence est en baisse depuis 3 ans; avant on était plutôt à 700 000 €.

LE BUDGET 2023 (prévisionnel)

** Des dépenses de fonctionnement prévues à **1 933 000 €**.
Aucun effort en 2023 sur les charges générales et charges de personnel.
** Des recettes prévues à **2 270 000 €**. Avec **2 100 000 €** d'impôts, de taxes diverses et dotations ; autre record, pour quel résultat ?

** L'investissement en 2023 :
L'un des « CHANTIERS » est la rénovation énergétique.
Ce projet est imaginé par l'État et il veut le faire descendre jusqu'au moindre village ... pour faire des économies !
Ceux qui ont saboté le nucléaire depuis 20 ans, multiplié par 3 le prix de l'énergie, veulent maintenant nous donner des leçons d'économies !
Espérons que ça ne finisse pas en catastrophe... avec une inflation toujours plus forte.
Nous n'avons pas voté ce budget.

La hausse de 7,1 % est irresponsable et non justifiée à Saint-Agathon.

QUELQUES DÉCISIONS DEPUIS JANVIER

Quelques décisions parmi bien d'autres :

1) **69 000 € HT** pour la maîtrise d'œuvre de la rue de Kervingleu. Nous sommes Pour, mais les travaux de 1,8 million d'€ ne sont faisables qu'avec des subventions importantes.

2) Remplacement de 10 ouvrants de la bibliothèque : **37 000 € TTC.**
Nous sommes Contre, les ouvertures actuelles ont seulement 20 ans.

3) Un projet à **190 000 € HT** pour la rénovation de la Mairie + Poste. Nous sommes Contre.
Ce bâtiment a été refait à neuf en 2000 ; des travaux sont logiques (chaudière, vélux) , mais pas de 190 000 HT.

4) L'ALSH du mercredi. Une expérience est en cours. Nous sommes vigilants car le coût est de **39 000 €** dont 27 000 € à la charge de la Commune (s'il y a 40 enfants par mercredi).
Soit 70 % de prise en charge, **comme pour la cantine scolaire.**

5) Atlas Bio Diversité : **8700 €** pour lister des plantes, pourquoi **ce n'est pas fait en interne ?**

6) Des décisions pour lesquelles nous sommes Contre ou réticents: recrutement d'1 policier municipal; les travaux de l'ex-pharmacie : **150 000 € TTC** (soit 200 000 E pour le rez-de-chaussée) ; **160 000 €** pour le lotissement du Prieuré 2390 m^2 (**sans** la viabilisation !) ; achat d'1 terrain de 4,6 ha **128 000 €** (sans les frais) à Kerjoly.

Des informations sur :
SAINT.AGATHON.FREE.FR

Agréable été à tous.

Pour l'Opposition. J. Le MAGOAROU
H. COZ

Atlas de la biodiversité communale

Les travaux d'amélioration des connaissances naturalistes, de sensibilisation des citoyens et des acteurs du territoire, ainsi que les actions concrètes se poursuivent dans le cadre de l'Atlas de la Biodiversité de Saint-Agathon.

Les inventaires experts se poursuivent

Les partenaires techniques du projet poursuivent les inventaires naturalistes sur le territoire communal, afin de mieux connaître la biodiversité locale pour mieux la préserver. Comme en 2021 et 2022, l'association War-dro an Natur continue de prospecter les différents habitats naturels à la recherche des reptiles (serpents et lézards) et amphibiens (grenouilles, crapauds, tritons et salamandres). Certaines espèces comme la Vipère péliade sont menacées d'extinction et protégées, elles représentent un enjeu de conservation fort pour la commune. L'association Bretagne Vivante inventorie les papillons de jour et de nuit, ainsi que la flore sur certaines parcelles d'intérêt.

Une aide précieuse des étudiants

Les étudiants de l'UCO ont encore été très impliqués en ce début d'année 2023. Grâce à leur travail, de nombreuses données complémentaires ont été acquises. Un groupe de 4 étudiants (Iris, Elvine, Lilian et Noémie) a disposé des cameras le long du Frout afin d'observer les animaux qui utilisent le cours d'eau pour se déplacer, s'abreuver ou chasser. De nombreuses espèces de mammifères et d'oiseaux ont été détectées (Martre, Chevreuil, Ragondin, Canard, Héron…). La Loutre a encore été observée à 3 reprises, au nord et au sud de la commune. Deux autres étudiants, Emma et Lucas, se sont intéressés au Campagnol amphibie (un mammifère menacé et protégé typique des zones humides). En recherchant les indices laissés par l'animal, ils ont prouvé sa présence sur certaines parcelles dans la vallée du Frout. Enfin, Thomas, lui aussi étudiant à l'UCO, avait pour mission d'identifier et comptabiliser les Lépidoptères (papillons), Odonates (libellules et demoiselles) et les Orthoptères (sauterelles, criquets et grillons). Les prairies fleuries, les plans d'eau, les hautes herbes sont des habitats importants à préserver pour maintenir les populations de ces insectes.

Des espèces à enjeux de conservation

L'objectif final de l'ABC est de mieux intégrer les enjeux liés à la biodiversité dans le développement de la commune et l'aménagement du territoire. Après les 2 premières années de travail, nous avons une meilleure idée de la localisation des enjeux de préservation des espèces et des habitats naturels. Certaines espèces protégées et menacées de disparition sont indicatrices de milieux à conserver. Le Muscardin, petit mammifère indicateur d'un bocage de qualité, a été détecté à l'est de la commune. La Linotte mélodieuse est un oiseau qui bénéficie de la présence de landes, fourrés et friches ; elle est présente surtout au sud de la commune. L'Escargot de Quimper, un mollusque protégé typique des boisements humides, est présent sur certains sites. Le Campagnol amphibie et la Grenouille rousse, permettent eux de localiser les enjeux de conservation des prairies humides, habitats qui disparaissent rapidement depuis la fin du siècle dernier.

Des animations pour tous les publics

La sensibilisation de tous les acteurs locaux à la préservation de la biodiversité est un des objectifs majeurs de l'ABC. Ces derniers mois, des animations pour le grand public, les élèves de l'école, les agents techniques et les élus ont été organisées. Depuis le début de l'année, différentes animations ouvertes à tous ont

eu lieu : la nuit de la chouette au mois de mars, la découverte des papillons de jour en avril puis des papillons de nuit en mai et une balade nature au fil de la promenade douce. Les élèves de CM1 et CM2 ont aussi étudiés les papillons en salle puis sur le terrain, une bonne occasion de sensibiliser les jeunes générations à la beauté du vivant et l'importance de sa préservation. Enfin, les agents des services techniques et les élus ont eu l'occasion d'échanger avec Patrice Quistinic de War-dro an Natur sur la gestion des espaces verts communaux. Des méthodes simples comme la tonte différenciée peuvent permettre de favoriser rapidement la biodiversité dans l'espace public comme dans les jardins privés.

Des nouvelles de la mare créée

La mare créée en octobre dernier lors d'un chantier participatif accueille déjà une belle diversité d'insectes comme les punaises aquatiques, les dytiques ou les libellules (la Libellule déprimée, l'Agrion jouvencelle et la Petite nymphe au corps de feu y ont été observés).

Un nichoir dans le clocher

En collaboration avec le GEOCA (Groupe d'Études Ornithologiques des Côtes-d'Armor) et avec l'aide des services techniques, un nichoir à Chouette Effraie a été installé dans le clocher de l'Église. Cette action permettra peut-être d'accueillir un couple dans les années à venir, l'espèce ayant été entendue dans les environs.

Mise en place d'une gestion différenciée

Certaines entreprises de la zone industrielle de Bellevue ont décidé de changer leurs pratiques de gestion des espaces verts. Sur les zones où cela est possible, la gestion par tonte régulière est remplacée par une fauche annuelle tardive ou par du pâturage. Ces nouvelles zones sont favorables à la faune et la flore, une richesse en biodiversité bien plus importante a été constatée dans ces espaces d'herbes hautes (papillons, criquets, coléoptères, abeilles sauvages...).

- **L'Université de la nature à St-Agathon**

Depuis quelques années, l'association VivArmor Nature organise des cours pour former les personnes qui le souhaitent à la reconnaissance de la flore et la faune locale. Cette année, les cours théoriques ont eu lieu à la Maison des Associations de St-Agathon. De février à juin, les participants ont été formés à la botanique, l'herpétologie, ou encore l'entomologie. Le but final est de mettre à profit ces nouvelles compétences pour contribuer à l'amélioration des connaissances sur la biodiversité bretonne. Pour participer, toutes les informations sont disponibles sur le site internet de VivArmor Nature.

- **Contact biodiv commune**

Si vous souhaitez vous investir dans le projet d'ABC, envoyer des photos d'observations de plantes ou d'animaux ou si vous avez des questions ; n'hésitez pas à prendre contact avec Maxime Planes (biodiversite.saintagathon@gmail.com).

Accueil des nouveaux habitants et des bébés nés en 2022

Vendredi 2 juin en soirée, Madame la Maire, accompagnée des élus de la Commission Enfance-Jeunesse, a reçu les nouveaux Saint-Agathonnais et quatre bébés : Charlie, Elina, Azylis et Virgile, sur les onze bébés qui sont nés en 2022.
Après une présentation des richesses patrimoniales de la commune et des environs, des équipements scolaires et sportifs, de la salle de La Grande Ourse, de la maison des associations et son tissu associatif, chaque famille recevait un plan de camélia et pour les nouveaux arrivants : le dernier bulletin municipal, le plan de la commune ainsi que celui des circuits de

randonnées, un abonnement gratuit à la médiathèque communale.
Pour terminer, le cocktail dînatoire, finement préparé par le traiteur l'Oasis, venait agrémenter cette cérémonie d'accueil.

Cérémonie du 8 mai 1945

Mise en place au Monument aux morts avec le chant des partisans.
Lecture du poème « Liberté » de Paul Eluard par les jeunes élus du Conseil municipal des enfants : Louane, Titouan et Mathis. Poème emblématique de l'engagement des hommes et de la lutte pour un idéal dont la dernière strophe dit : « Et par le pouvoir d'un mot, je recommence ma vie, je suis né pour te connaître, pour te nommer… Liberté. »
Lecture du message de Madame la secrétaire d'Etat auprès du ministre des Armées, chargée des Anciens combattants et de la Mémoire par Madame la Maire.
Sous la houlette de Monsieur Charriot, président de l'Union nationale des combattants de Guingamp, Monsieur Priat remettait à Monsieur Gilbert Prigent la croix du combattant et la médaille de la reconnaissance de la nation. Jeanne, élue du CME, assurait le rôle de porte-décorations.
Dépôt de la gerbe de fleurs. Sonnerie aux Morts. Minute de silence. Hymne national.

Chant du départ de la Garde républicaine pour le salut des Porte-drapeaux par les élus et la clôture de la cérémonie. Les participants sont invités au vin d'honneur à la mairie.

Cérémonie du 19 mars 1962

La journée nationale à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc a été commémorée le 19 mars.
Titouan Lavaur représentait le Conseil municipal des enfants de la commune.
Le chant « l'Algérie » de Serge Lama clôturait la cérémonie.
Vin d'honneur à la mairie.